Statuts: N1 et DH2 et 4

DESCRIPTION

Le loup est une espèce prioritaire de la Directive Habitat qui bénéficie d'un plan d'action national. Cette espèce fréquentente régulièrement le milieu forestier pour se cacher, s'alimenter et se reproduire.

Le loup a disparu de France au début du XX^{ème} siècle mais des individus, venus d'Italie, ont progressivement recolonisé les Alpes du sud (Mercantour) dès les années 1990 puis progressivement d'autres régions. Des indices de présence sont



S.Gousse

confirmés sur la partie orientale de la chaîne pyrénnenne dès 1999.

En 2013, il n'y a pas de véritable population installée (pas de meute constituée), cependant des indices de présence de un ou plusieurs individus sont régulièrement observés dans les Pyrénées-Orientales avec quelques incursions en Ariège.

Pour sa préservation, on se referera au plan national d'action en cours.

Le site des services de l'État consacré au loup : http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/